

**Avis relatif au jeu de grattage de La Française des Jeux dénommé
« BONNE ANNEE »**

Le règlement général des jeux de grattage de La Française des jeux fait le 29 juin 2001 dont la dernière modification a eu lieu le 12 avril 2022 s'applique aux émissions et aux règlements des jeux cités ci-dessous, ces derniers étant disponibles sur le site www.fdj.fr

Article 1 – Emission

Le règlement particulier du jeu de grattage dénommé « BONNE ANNEE » fait le 13 septembre 2022 s'applique à l'émission n°01 du jeu « BONNE ANNEE » ayant le code jeu 794, dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du lundi 21 novembre 2022.

Fait le 11 octobre 2022

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des jeux

Charles Lantieri